Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 9

Rubrik: Quelques industries jurassiennes vues à la loupe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bourgeoisie de Douanne en a fait cadeau au Musée d'histoire naturelle de Berne en 1870. 580.390/217.810.

Les indications essentielles pour l'établissement de la présente liste nous ont été fournies par l'« Etat des monuments naturels protégés dans le canton de Berne », de la Direction des forêts, élaboré par l'Administration de la protection de la nature et la Commission cantonale pour la protection de la nature ; tirage multicopié du 1er novembre 1960. Les données relatives aux objets placés sous protection depuis lors jusqu'en 1964 sont tirées des archives de la Commission jurassienne pour la protection de la nature.

René BAUMGARTNER

Quelques industries jurassiennes vues à la loupe

Monographie : Condor S. A.

Condor S. A. est établie à Courfaivre et occupe plus de deux cents personnes. Cette entreprise est surtout connue pour la fabrication de bicyclettes et de motos ; cependant, le dynamisme de sa direction sut la doter d'une gamme de production très étendue : cyclomoteurs, voitures pour invalides, meubles scolaires, chaises et depuis deux ans, machines-outils et dispositifs pour machines-outils (diviseurs et tables pivotantes à coordonnées).

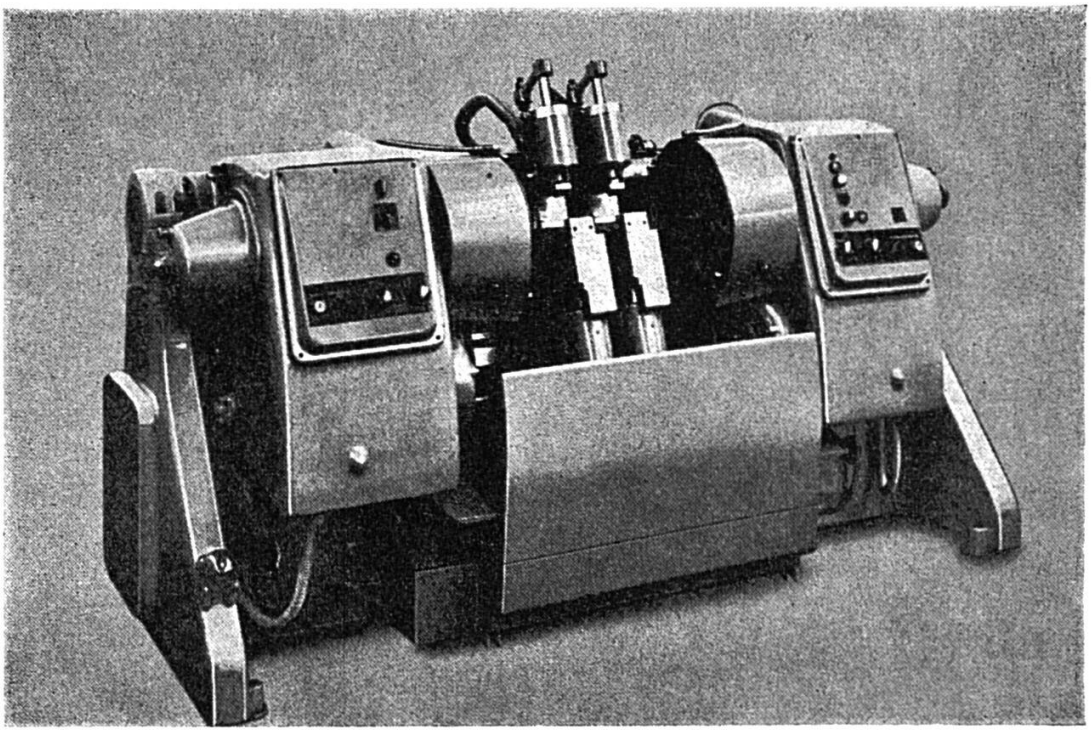

Machine à dresser et à centrer, produit fabriqué par Condor S. A.

Brève histoire de Condor S. A.

Courfaivre fut, dès ses origines, une bourgade de bûcherons qu'attiraient les gisements de fer. L'industrie s'implanta modestement dans ce sympathique village. Une tuilerie, une fabrique de sabots, une fabrique d'horlogerie.

L'industrie du cycle fut décidée à Courfaivre par l'arrivée en juin 1891 d'Edouard Scheffer, inventeur doué et dynamique qui quitta son pays de Montbéliard où il fabriquait des machines automatiques pour fournitures horlogères. Ce furent les difficultés de frontière qui le forcèrent à venir en Suisse, son principal client. Edouard Scheffer comprit très vite l'importance qu'allait prendre la bicyclette comme moyen de locomotion et il en entreprit la fabrication, en complément de machines pour l'horlogerie en 1893. L'entreprise, qui n'eut pas des débuts faciles, devint une société par actions en 1896, sous le nom de « Manufacture suisse de vélocipèdes ».

Les difficultés ne lui furent pas ménagées et les actionnaires envisageaient la liquidation de l'entreprise quand, en 1890, le Conseil d'administration confia la gérance de l'usine à Otto Fricker qui était employé à l'entreprise depuis deux ans. Otto Fricker réorganisa l'entreprise qui put enfin arrêter ses comptes favorablement en 1905. Les progrès furent constants depuis ce jour et malgré les périodes difficiles des deux guerres de même que celle de la crise économique, la manufacture ne cessa de se développer. La première motocyclette fut lancée sur le marché en 1901 déjà. En 1905, l'armée adopta le cycle Condor. On s'installa sur l'emplacement actuel en 1908 et six ans plus tard, l'entreprise prit sa nouvelle raison sociale : « Condor, manufacture suisse de cycles et motocycles », pour la modifier en « Condor S. A. » en 1950.

Des agrandissements furent effectués en 1928, 1936, 1943, 1952 et 1963.

Le nom de Condor fut rendu très populaire par l'organisation de concours et manifestations sportives ; les courses cyclistes et de motos rendirent le nom de Condor mondialement célèbre.

Le directeur actuel est M. E.-J. Fricker, qui dirige l'entreprise depuis 1952 et qui sut diversifier la production et rationaliser les méthodes de travail.

Fonctionnement technique

L'entreprise ne travaille pas à la chaîne, étant donné la grande diversité des produits fabriqués dans les ateliers Condor. Les bicyclettes suivent une chaîne sur étaux mobiles et sont poussées à main d'une opération à l'autre. Le personnel est spécialisé dans chaque travail de montage.

Les matières premières sont diverses. Pour les bicyclettes, les tubes soudés sont achetés à des entreprises suisses alors que les tubes sans soudure ne peuvent être achetés qu'à l'étranger. Quant aux raccords, ils sont livrés par des spécialistes lorsqu'il s'agit de petites séries.

En ce qui concerne la motocyclette, Condor reçoit la matière brute, mais la traite complètement dans ses ateliers, à part certains appareils et produits qui sont fabriqués par des maisons spécialisées, tels que :

équipement électrique, selles, pneumatiques, ressorts, etc. Les fontes aluminium sont coulées par des maisons suisses sur des modèles développés par Condor. Elles sont livrées à l'état brut pour être usinées entièrement dans les ateliers de Courfaivre. Il en est de même pour les matières premières destinées à la fabrication des machines-outils.

La clientèle

Les véhicules sont vendus par l'intermédiaire de représentants car les membres de l'Association des fabricants de véhicules s'engagent à ne pas vendre directement au détail. La clientèle des véhicules se trouve presque exclusivement sur le territoire suisse. Certaines bicyclettes de grand prix sont exportées aux USA. Le mobilier scolaire est également vendu par l'intermédiaire d'un représentant et sur le territoire suisse.

La vente des machines-outils, laquelle prend une importance croissante par rapport aux véhicules, est organisée dans les différents pays sous forme de représentation. Une telle représentation existe déjà en Autriche, en Belgique, en Suède et en Angleterre et interviendra prochainement pour la France et l'Allemagne.

L'organisation interne

Le directeur de l'entreprise a sous ses ordres immédiats huit services : étude, construction, contrôle, chef d'exploitation, vente, achat, magasins et service de comptabilité. Le chef d'exploitation à son tour dirige une série de services et d'ateliers. Ce plan d'organisation apparaît très clairement dans l'organigramme ci-dessous :

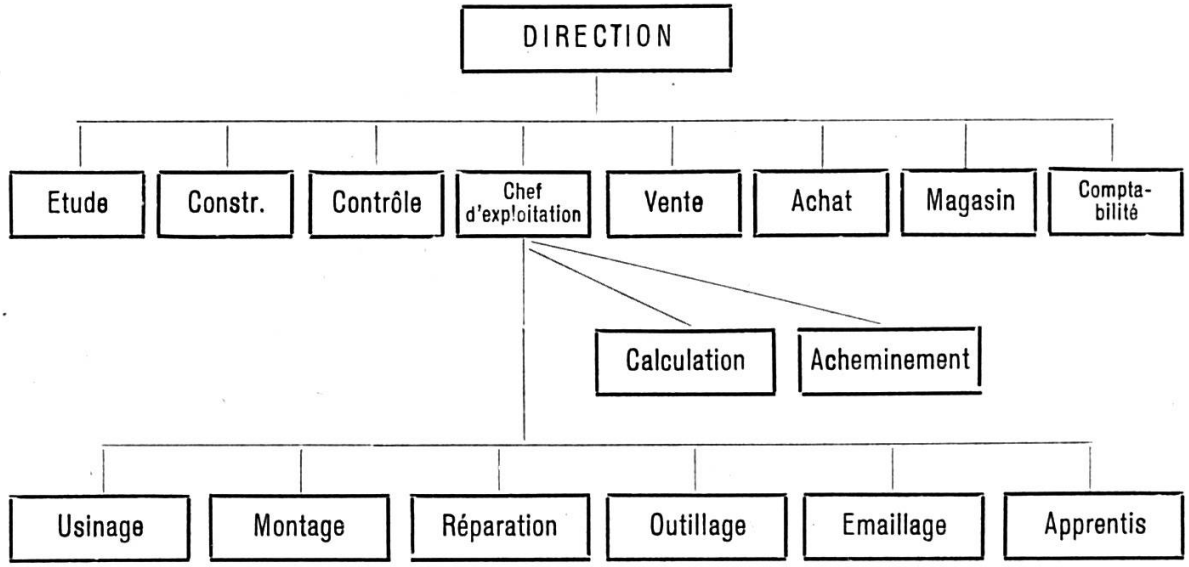

Le fonctionnement social

Le personnel

L'entreprise occupe 215 personnes à Courfaivre et 10 personnes dans les filiales. Le personnel travaillant à l'usine et dans les bureaux se recrute surtout à Courfaivre et dans les localités des environs : Delémont, Courtételle, Glovelier, Bassecourt.

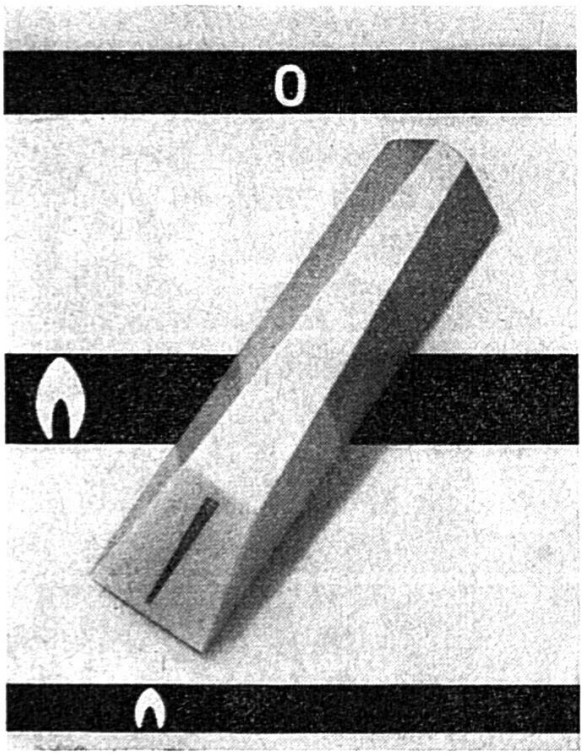

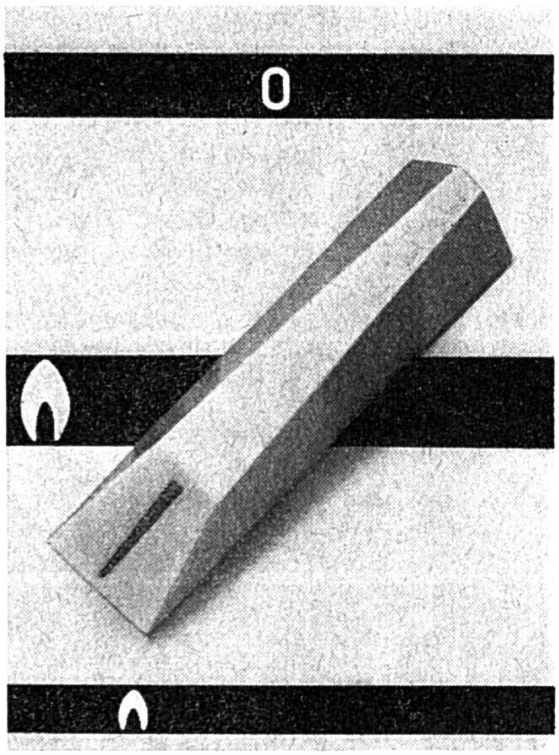

Le gaz – chaleur sur mesure

Remarquez-vous l'infime différence?

Le lait que vous chauffez y est sensible. C'est vraiment un plaisir que d'employer le gaz. Sa flamme visible et si docile réagit à la moindre manœuvre des manettes de commande. Toujours l'apport de chaleur approprié car le gaz obéit immédiatement au plus infime réglage.
Le gaz, la flamme vivante – Le gaz, une énergie des temps modernes.

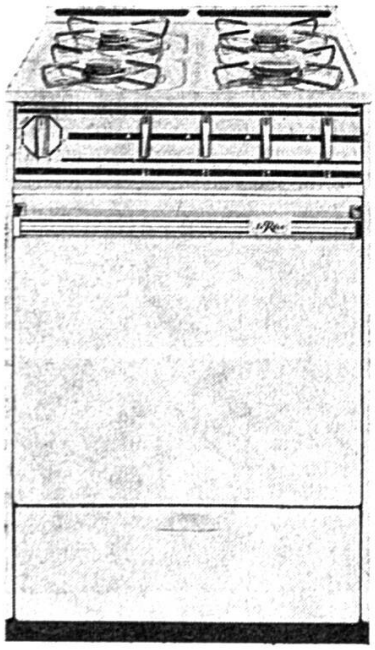

Gaz

Le Rêve

Brûleurs multigaz. Grand four avec commande thermostatique et véritable grilloire infrarouge à gaz. Cuisson au four impeccable grâce à la répartition régulière de la chaleur. Parois intérieures émaillées, faciles à nettoyer. Grande poignée de porte de four. Nouveau tableau de commande incliné. Platine étanche. Le rêve, la cuisinière à gaz moderne tant par sa construction que par sa forme.

1273

Publicité Usogaz

Les cuisinières à gaz modernes de fabrication suisse: Bono, Le Rêve, Ména-Lux

161/B

Loterie - SEVA

1 x 100'000

10 autos Ford

5 Cortina 3 Taunus 2 Zodiac

2x 5'000

10x 2'000

etc., etc., etc.

Tirage 28 octobre

1271

Quelques-uns également viennent d'Ajoie. La répartition professionnelle est la suivante :

Ouvriers . . .	178	
Employés de bureau	25	
Contremaîtres . .	9	
Cadre	3	(chef d'exploitation, chef de bureau et chef comptable)

Relevons encore la répartition professionnelle du personnel de Condor :

30 % des ouvriers sont des professionnels (apprentissage),
50 % sont des ouvriers spécialisés dans des travaux difficiles (sans apprentissage),
20 % ne sont pas qualifiés.

Une des caractéristiques de l'entreprise est d'occuper peu de femmes et peu d'étrangers. En effet, il n'y a que 12 ouvriers étrangers travaillant dans l'entreprise, soit 6 %. Ce sont des Français, des Italiens et des Espagnols.

Les ouvriers sont liés à l'entreprise par contrat collectif. La direction nous a fait part d'une certaine stabilité de la main-d'œuvre, les jeunes gens exceptés. Cette stabilité de la main-d'œuvre est due d'une part au fait qu'une grande partie du personnel habite Courfaivre et d'autre part aux avantages sociaux offerts par l'entreprise. Parmi ces institutions, nous citons :

1° **Fonds de prévoyance en faveur du personnel :** Deux caisses composent ces fonds, une caisse paritaire rendue obligatoire à tous les employés qui ont un an de service et ouverte aux ouvriers qui désirent y adhérer et une caisse unilatérale pour tous les membres du personnel qui ne font pas partie de la caisse paritaire.

2° **Caisse d'épargne facultative** (paritaire ou unilatérale).

3° **Fonds Rütli**, permettant de venir en aide à des ouvriers traversant une période particulièrement difficile.

4° **Fonds d'aide à la construction :** l'employé ou l'ouvrier qui désire bâtir peut obtenir un prêt hypothécaire auprès de la fondation, prêt consenti à des conditions avantageuses.

L'entreprise peut se porter caution pour la seconde hypothèque.

Alimentation

Les caisses paritaires sont alimentées par des cotisations versées à part égale par les assurés et l'entreprise. Les caisses unilatérales (Fonds Rütli et Fonds de construction) sont alimentées par l'entreprise.

La Commission ouvrière

Un telle commission fonctionne parfaitement chez Condor. Elle est composée de deux membres représentant les employeurs et sept mem-

bres du personnel, choisis à raison d'une personne par département de l'usine. Chacun de ces représentants se voit adjoindre un suppléant.

Cette commission discute des questions sociales, des méthodes de fabrication, etc., elle étudie et fait des propositions en matière de moyenne des salaires, d'installations sanitaires, de protections sur les machines, etc.

Si cette commission n'a qu'une voix consultative, elle est cependant très active et ses propositions sont en général écoutées.

Roger SCHINDELHOLZ

ANNEXES

On pourra mieux s'alimenter de Bâle à Genève

Le nouvel horaire (hiver 1965-66) des CFF, qui entrera en vigueur à la fin du mois, verra d'heureuses améliorations dans les services du wagon restaurant entre Bâle et Genève.

C'est ainsi qu'au départ du train à Genève à 17.09 (arrivée à Bâle : 20.53) le wagon restaurant partira de Genève et non de Lausanne.

A nouveau, les trains Bâle (dép. 6.58) — Genève (arr. 10.21), Genève (dép. 14.49) — Bâle (arr. 18.26) et Bâle (dép. 19.35) — Genève (arr. 22.47) seront dotés d'un service complet de wagon restaurant et non plus seulement d'un service de boissons et de repas froids comme durant l'été 1965. Malheureusement, pour le train Genève (dép. 19.52) — Bâle (arr. 23.09) aucune autre solution n'a encore été trouvée.

Voilà, néanmoins, qui constitue un net progrès comparativement à la situation actuelle et les usagers (notamment de nombreux Jurassiens) ne pourront que s'en déclarer satisfaits.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La Banque Nationale Suisse mise à contribution. — Les besoins en liquidités des banques et de l'économie ont été importants en fin de semestre, ce qui s'est traduit par une forte utilisation des moyens de la banque d'émission. Pour faire face à leurs échéances de fin juin, les banques ont cédé à la Banque Nationale des dollars sur une base « swap », et lui ont remis au réescompte des bons du trésor de la Confédération et des effets, ainsi que du papier à court terme.

Selon la situation hebdomadaire de la Banque Nationale Suisse se terminant au 30 juin 1965, les réserves monétaires se sont accrues de 547,8 millions de francs. L'encaisse-or, qui atteint 12 071 millions de francs, progresse de 359,3 millions de francs. Quant aux devises, elles se montent à 919 millions de francs, en hausse de 188,5 millions de francs. Des banques ont vendu à la Banque Nationale pour un montant de 581 millions de francs en chiffre rond, des dollars sur une base